

Décret n° 2003 - 12 du 30 JAN 2003  
portant nomination du secrétaire général du Gouvernement

*LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,*

Vu la Constitution ;

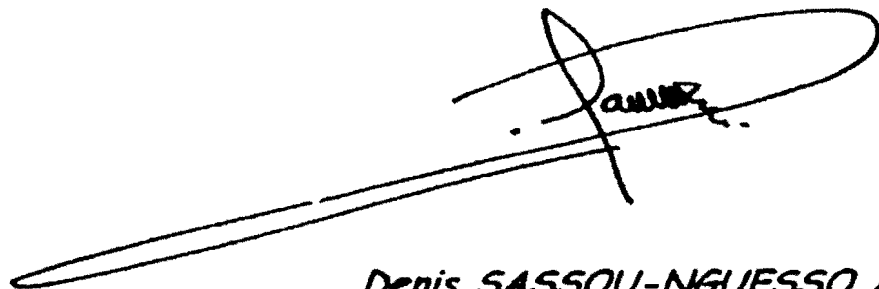
Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République.

**DECRETE :**

**Article premier-** Monsieur Benjamin BOUMAKANY est nommé avec et rang et prérogatives de ministre, secrétaire général du Gouvernement.

**Article 2.-** Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur Benjamin BOUMAKANY, sera inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le **30 JAN 2003**



*Denis SASSOU-NGUESSO. /-*